ſer ou y faire charger des marchandiſes à fret, s'adreſſeront *à Paris*, à MM. Papeliers & Ebert Banquiers ; *à Rouen*, à M. J. J. Surville l'aîné, Négociant, rue S. Jean ; *au Havre*, a M. N. le Villain ou audit Capitaine.

Le Navire neuf *l'Eliſabeth Marie*, du port de 150 tonneaux ou environ, armé de 4 canons & autres menues armes a proportion, 16 hommes d'équipage, Cap. Denis Boutard, eſt actuellement en charge dans ce Port, pour le Cap François, S. Marc & Port-au-Prince, & partira du 20 au 30 Avril 1764. Ceux qui voudront y paſſer ou y faire charger des marchandiſes a fret s'adreſſeront *à Rouen*, à MM. Ch. Bourniſien & fils, Négociant ; *au Havre*, à Madame Hombert Négociant.

Le Navire *l'Eſpérance*, du port de 180 tonneaux, armé de 4 canons : 7 hommes d'équipage, Cap. A. le Paon, eſt en charge pour la Martinique en droiture & partira dans le courant de Mars. Ceux qui voudront y paſſer ou y faire charger des marchandiſes a fret, s'adreſſeront *à Paris*, à M. Dufreſne Banquier, rue du Four S. Euſtache ; *à Rouen*, à MM. le Queſne & le Bourſier, rue du Gros Horloge ; *au Havre*, à M. de Longuemare de la Salle.

Le Navire *le Romain*, de 150 tonneaux, armé de 4 canons, 14 hommes d'équipage, Cap. L. Poittevin, eſt en charge pour la Martinique en droiture & partira dans le courant de Mars. Ceux qui voudront y paſſer ou y faire charger des marchandiſes à fret, s'adreſſeront *à Rouen*, a M. J. B. Davoult ; *au Havre*, à MM. Guillaume Prier & Prier freres.

Le Navire Danois *les trois Freres*, Cap. Raſmus Holſt, eſt en charge pour Hambourg en droiture, & partira dans le courant de Mars. Ceux qui voudront y paſſer ou y faire charger des marchandiſes, s'adreſſeront *au Havre*, à M. D. Chauvet, ou au S. Breham Courtier du Capitaine.

DU HAVRE, *le* 12 *Mars* 1764.

Importation.

D'Hambourg, par la Galiote Hollandoiſe *la Demoiſelle Cecile*, Cap. Jooſt Janſen, 10 balles d'agnelins ; 1 balle de laine ; 30 feuilles de cuivre ; 3 tonneaux de ſeulx ; 6 barriques de fer blanc ; 4 barriques de fer noir ; 1 caiſſe de platille.

De Chicheſter, par les Sloups Anglois *le Scaford*, Cap. Thomas Tayles, & *la Charlotte*, Cap. Benjamin Bethel, 448 ſacs de farine.

De Newcaſtle, par le Navire Anglois *l'Approbation d'amitié*, Cap. Robert Walke, 1 grenier de charbon de terre ; 24 chaldres de meulle a talandiers ; 3 piéces de plomb.

Le Senau Hollandois *la Concorde*, Cap. Hoopkés, eſt parti pour Marſeille, chargé de bled & de farine.

Le Brigantin *le Nepune*, Cap. Boutard, allant de Rouen à Liſbonne ; le Senau *le S. Pierre*, Cap. Chevreuil, allant de Rouen à Cadix, & la Galiote Dantzicquoiſe *le Poſtillon de Rouen*, allant de Dantzic à Bordeaux, ſont ici en relache.

DU HAVRE, *le* 12 *Mars* 1764.

Reſumé de l'Importation pendant le mois de Février.

Il eſt entré dans ce Port depuis le premier Fevrier juſqu'au 29 1764, 27 Navires, dont 13 François 11 Anglois, 3 Hollandois, ont importé 428 barriques, 7 tierçons, 16 quarts, 1 demi-barrique de ſucre terré, tête & brut ; 15 boucauds, 83 barriques, 57 tierçons, 223 quarts, 577 ſacs de caffé ; 266 balles & ballots de coton de l'Amérique ; 268 balles & ballots de coton du Levant ; 11 balles de coton filé ; 11 boucauds, 63 barriques, 3 tierçons, 26 quarts, 1 ancre d'indigo ; 205 cuirs en poil ; 383 morceaux de bois de campêche ; 1 ballot de bois moulu ; 20 ſacs de cacao ; 8 barrils, 1 caiſſe de confiture ; 5 caiſſes de liqueurs ; 9 caves de ſirop ; 460 caiſſes, 214 tierces caiſſes, 5131 demi-caiſſes, 20 tambourins de ſavon ; 1 caiſſe d'écume de ſavon ; 206 piéces, 69 demi piéces, 7 barrils d'huile d'olive ; 2 piéces d'huile de baleine ; 4 caiſſes de tuc de réglisſe ; 16 barriques, 28 caiſſes de ſouffre ; 1 barrique, 23 barrils, 41 ſacs, 49 pierres d'alun ; 1 barril, 1 caiſſe de mineraux ; 8 ſacs de noix de galle ; 15 balles de graine de luzerne ; 2 barriques, 2 balles d'amande ; 5 balles, 5 caiſſes, 1 barrique, 1 barril de raiſins ; 46 ſacs de ſumac ; 2 barriques, 2 barrils, 7 balles, 3 caiſſes de drogueries ; 87 caiſſes d'oranges ; 21 caiſſes d'oignons de tubéreuſes ; 1 caiſſe de pierre ponce ; 8 caiſſes, 2 barrils d'anchois, de capres & d'olives ; 4 caiſſes de fayance ; 1

futaille, 2 barriques de tartre; 1 ballot de crême de tartre; 31 caiſſes de pierre, a faulx; 45 caiſſes de fruits; 7 barriques, 1 tierçon, 4 barrils, 1 panier de différents vins; 214 barrils, 25 demi-barrils de bœuf ſalé; 156 frequins, 20 demi-frequins de beurre; 25 ancres, 1 demi-barril de lard; 53 caiſſes de chandelles; 13 frequins, 6 demi-barrils de langues; 1056 ſacs de farine Angloiſe; 10 frequins, 2 barriques de ſuif; 773 boucauds de tabac; 10 caiſſes d'échantillons de tabac; 12 canons, 6 pierriers; 20 caiſſes de fuſils; 550 boulets; 2 caiſſes de coutelas; 6 caiſſes de couteaux; 1 ancre de fer; 16 pattes d'ancres; 20 bottes d'acier; 37 rouleaux de plomb; 5037 fromages; 3 caiſſes d°; 32 barrils d'amidon; 60 ſacs, 12 pouches de graine de lin; 40 piéces ferrées; 4 caiſſes, 1 tonneau, 1 ballot, 1 panier, 350 caves de 6 flacons, 12 caves de 9 flacons; 300 bares, 12 bandes de fer; 22 laſt de féves; 800 barbues; 30 dames Jeannes; 24 pots de terre; 4 barriques, 18 ſacs de gruau; 22 ſacs de pois; 4 barriques, 23 barrils de ris; 78 avirons; 46 eſpars; 290 poulies; 31 pompes à bierre; 36 arroſoirs; 1 balle, 1 ſac, 10 paquets de lin; 1 grenier de poterie de grais; 1 moulin à caffé; 1 figure de Navire; 2 malles, 3 boîtes de hardes; 40 meulles à éguiſer; 2 paquets de baleine; 1 paquet de broches à chandelles; 1 boîte, 3 bottes de pinceaux à gaudron; 24 vadrouilles & leur manche; 13 bottes, 2 paquets de broſſerie; 1 paquet de gros rouge; 1 paquet de colle de poiſſon; 1 panier de porcelaine; 1 caiſſe de compas; 1 d° d'élixir; 1 d° demoutarde; 1 balle d'ornement; 6 paniers, 2 barrils, 2 caiſſes de clincaillerie; 1 barril de céruſe; 1 boîte de thé; 3 coffres de pipes; 18 chaiſes de commodité; 1 balle de poivre; 1 barril d'azur; 17 barrils de gaudron; 100 jambons, 4 tables.

DE BORDEAUX, *le* 2 *Mars* 1764.

Prix des Grains & Eaux-de-vie.

Froment, 11 # 10 ſ à 13 # 10 ſ *le boiſſeau*, péſant 120 ℔; ſeigle du pays, 8 # 10 ſ à 9 #; eaux de-vie, 130 # *les* 32 *veltes* ſans demande.

DE LONDRES, *le* 29 *Février* 1764.

Prix des Pelleteries vendues ledit jour.

Pelleteries ſechées en été.

Caſtor maigre la ℔ 6 ſ 8 d ſterlings à 8 ſ; d° petit, 7 ſ 5 d à 7 ſ 11 d; d° gras, 8 ſ 9 d à 10 ſ 11 d; ours, *la peau*, 23 ſ 6 d à 30 ſ 6 d; d° petit 15 ſ; outre, 20 à 21 ſ; pecam, 9 ſ 6 d à 10 ſ 2 d; martron, 4 ſ 2 d, à 5 ſ 9 d; loup, 10 ſ à 12 ſ; cacajoux, 10 à 12 ſ; pichou fermé, 12 ſ 2 d, à 14 ſ 9 d; viſſous, 5 ſ 1 d; renard roux, 5 ſ; d° gris, 3 ſ 10 d; marmotte, 2 ſ 11 d à 3 ſ 4 d; muſc, 8 d; orignoux, 17 ſ à 20 ſ 6 d; chevreuil en poil, 5 ſ, à 5 ſ 3 d; d° ras la ℔, 3 ſ 2 d, à 3 ſ 5 d; rognon de caſtor, 7 ſ à 8 ſ 8 d.

Pelleteries, rebut d'hyver.

Caſtor maigre la ℔, 5 ſ 6 d à 6 ſ; d° petit, 6 ſ 9 d à 6 ſ 11 d; caſtor gras, 6 ſ 2 d; ours, *la peau*, 9 ſ à 15 ſ; d° petit, 10 ſ 16 d à 11 ſ 16 d; outre, 11 ſ à 13 ſ 6 d; martron, 3 ſ à 4 ſ 3 d; loup, 5 ſ à 7 ſ; cacajoux, 5 ſ à 7 ſ; pichou fermé, 7 ſ 8 d à 12 ſ; renard roux, 3 ſ 1 d; d° gris, 2 ſ 10 d; marmotte, 1 ſ 2 d à 1 ſ 8 d; chevreuil ras la ℔, 2 ſ à 2 ſ 8 d.

DE ROUEN, le 3 *Mars* 1764.

Prix des toiles.

Toiles écrues, fleurets, blancard, au nombre de 400 piéces, à 165 #; d° blanches, à 176 #.

DE BEAUVAIS, *le* 6 *Mars* 1764.

Prix moyen des Grains vendus au marché de cette Ville pendant le mois de Février dernier.

Le pur froment a valu, la mine.	2 # 1 ſ.
Le bled moiſſon, $\frac{2}{3}$ from. $\frac{1}{3}$ ſeigle.	2 6
Le bled mitoyen, $\frac{1}{2}$ from. $\frac{1}{2}$ ſeigle.	2 2
Le bled de la plus petite qualité.	1 18
Avoine	1 15
Orge	1 9 ſ 9 d

La mine de bled à Beauvais, fait la cinquiéme partie du ſeptier de Paris; 27 mines d'avoine font quatre ſeptiers d'avoine à Paris, & 4 mines d'orge font le ſeptier à bled de Paris. Il réſulte du tableau ci-deſſus que le prix moyen du pur froment a été à Beauvais pendant le mois de Février de 13 # 10 ſ le ſeptier de Paris.

CHANGE DE LONDRES
avec différentes Places de l'Europe, le 9 Mars 1764.

Amſterdam, 2 uſances ½	36	7
D° a vue	36	4 ½
Rotterdam 2 uſances ½ . .	36	7
Hambourg 2 uſances ½ . .	35	1
Paris, ...	30	⅛
D°. 2 uſances.	30	⅛
Bordeaux, 2 uſances. . . .	30	
Cadix	37	⅞
Madrid	37	⅞
Bilbao.	37	½
Livourne	47	⅝
Gênes	47	
Veniſe.	50	
Liſbonne	5	5
Porto	5	4 ⅛
Dublin.	9	¼
Agio de la banque d'Holl. .	3	¼

Prix des Matieres d'or & d'argent, & de la Cochenille, à Londres le même jour.

Or en eſpéces	3 ℔	18 ſ	3 d
D°. en barres	3	18	3
Piéces de huit, appellées Grandes Pillares. . . .		5	2
D°. petites		5	2
Grandes Mexicaines		5	2
D°. petites.		5	2
Argent en barres.		5	3 ⅛
Cochenille la ℔	13 ſ	3 à 6	

PRIX DES FONDS PUBLICS EN ANGLETERRE, *le même jour.*

Actions de la Banque. .	fermé.
De la Com. des Indes .	157
Actions de la Mer du Sud.	
Anc. Ann. de la M. du S.	84 ½ à ⅝
D°. Nouvelles.	
D°. réduites à 3 p °/° . .	85 ¾
D°. conſolidées à 3 p. °/°.	85 ¼
De la C. des I. à 3 p °/°.	83 ¼
D° de 1751, à 3 p °/° .	
D°. de la B. 1756 à 3½ p. °/°.	
D°. 1758 a 3 ½ p °/°.	89 ⅛
D°. 1762 à 4 p °/°.	96 ⅛
Bill. de la C. des I. prime.	3 ſ
De l'Ech. 1763.	
Eſcompte.	7 ſ
De la Marine payable en Février.	
Eſcompte.	9 ½ à ¾
Annuités à longs term. . . 26	½ à ⅝
Souſcriptions 1763. .	
De la Marine à 4 p °/° . .	93 ½ à ⅝
D°. à 4 p. °/°. 1763. . . .	93 ½

COURS DES CHANGES ET EFFETS PUBLICS
à Paris, le 17 Mars 1764.

Changes.

Amſterdam.	56	
Londres.	30	11/16
Hambourg	179	¼
Madrid.	15 2 6	à 2
Cadix.	15 1 6	
Livourne	95	
Lyon, Roys ⅛ à au pair.		

Effets publics.

Actions des Fermes .	1022 ½
Colonies, 1759 . .	
Amortiſſ.	3 ¼
3e. Lotterie.	
2 ſ p ℔.	3
Emprunt, 50 millions	15
Annuités	446
Coupons	89
Epoques 7e.	15 ½
Colonies 1758,	

Compagnie des Indes.

Actions	775
Emprunt.	
Promeſſes.	13

Quatrieme Loterie des Epoques.

5 à 6	
8 à 12.	15

Contrats.

Bretagne	14
Cuirs a 3 pour °/° . .	51
4 p °/°	

AVIS.
aux Souſcripteurs de la Gazette du Commerce.

Comme nous touchons à la fin de l'année de la plûpart des Souſcriptions, nous prions les perſonnes qui voudront les renouveller, de faire paſſer d'avance, ſuivant l'uſage, par la voie de la poſte ou autrement, les 24 ℔ franches de port, auxquelles eſt fixé le prix de la Souſcription, au Bureau général rue Montmartre, & d'en donner avis par lettre affranchie au ſieur DUFRESNE, Directeur. Les perſonnes qui n'ont pas payé le prix de leur abonnement, ſont auſſi priées de l'envoyer inceſſamment. Les Souſcripteurs de Paris qui voudront renouveller leur ſouſcription, n'ont qu'à en donner avis au Bureau général, & on leur enverra une reconnoiſſance.

A Paris, de l'Imp. de VALLEYRE pere, rue S. Severin.

GAZETTE DU COMMERCE.

ANNE'E 1764. Du Mardi 3 Avril

NOus entrons dans la ſeconde année périodique de cet écrit avec d'autant plus de zèle & de confiance que le Public paroît s'intéreſſer à notre travail. Nous avons fait tous nos efforts pour être de quelque utilité à nos Compatriotes, & ces efforts ont été ſoutenus & ſecondés par une foule de Citoyens qui nous ont communiqué des faits intéreſſans, des vûes auſſi ſages que propres à accélerer le progrès du bien général dans la Nation, des réflexions auſſi lumineuſes que profondes ſur les cauſes qui groſſiſſent ou qui tariſſent les ſources des biens réels, qui donnent de l'activité à l'induſtrie, ou qui la réduiſent à l'inaction, qui favoriſent les mouvemens du Commerce, ou qui les ralentiſſent & les détruiſent. Nous avons cherché à remuer & à intéreſſer les ames ſenſibles des François en faveur des travaux utiles, néceſſaires. Nous avons eſſayé de faire entrevoir que la ſcience du Commerce eſt une ſcience profonde, liée à toutes les branches d'adminiſtration, & qui mérite une conſidération ſinguliere dans l'état actuel des intérêts de l'Europe.

On a vû que cette Gazette, foible dans ſon commencement, a pris de la nourriture & de l'embonpoint à meſure que nous avons avancé dans notre carriere. Les correſpondances ſe ſont multipliées, & tous les jours nous faiſons de nouvelles acquiſitions dans ce genre. Nous nous ſommes attachés d'une maniere particuliere à ſuivre la marche de nos actifs voiſins dans les opérations du Commerce. Nous avons fait connoître l'état actuel de leurs charges publiques, les moyens qu'ils emploient pour y faire face, les meſures qu'ils prennent pour en diminuer la maſſe. Nous avons donné des tableaux de leurs importations & de leurs exportations; on a pû juger par là quelles ſont les productions qui leur ſont propres, quelles ſont celles qui leur ſont étrangeres; on a pû ſe former une idée de la quantité de leur Commerce, & on a vû qu'il s'étend ſur tou tesles contrées de l'Univers.

De la comparaiſon de ces tab le aux d'exportation & d'importation de nos voiſins avec ceux que nous avons donné de nos Ports, il a été facile de diſtinguer quels ſont les articles de Commerce que nous négligeons, quels ſont ceux que nous pourrions perfectionner, étendre & faire tourner à notre avantage. On a vû apporter dans nos Ports par l'étranger, du fer, de la fonte, du beurre, du bœuf ſalé, de la farine, des harengs ſalés, de la morue, & différentes eſpeces de clincaillerie &c. tous articles que nous pouvons non ſeulement trouver chez nous, ou nous procurer par notre induſtrie & notre travail, mais dont nous pouvons encore fournir l'étranger en grande quantité. On a vû que nos matieres de Commerce, celles qui ſont plus particuliérement à nous, ſont ſouvent voiturées chez l'étrangér, & de nos Ports dans nos Ports par des Vaiſſeaux fabriqués ailleurs. On a dû conclure de ces différens tableaux intéreſſans, que pluſieurs branches de Commerce ſont daus les mains de nos voiſins parce que nous les laiſſons échapper des nôtres; que la France peut avoir la Commerce le plus alimenté de ſes propres productions, le plus national, & par conſéquent, le plus indépendant des établiſſemens & de l'induſtrie des autres Peuples.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Nous ne nous ſommes pas contentés de mettre nos Lecteurs ſur la voie de tirer ces inductions, nous avons encore cherché à les faire remonter aux cauſes des effets que nous expoſions. Nous avons fait voir que les particuliers chez nos voiſins s'intéreſſent à la choſe publique, que les Grands & les petits, les Négocians & ceux qui ne le ſont pas, ſoumettent toutes les opérations œconomiques à la ſcience du calcul, que l'eſprit général qui les anime, c'eſt de tendre ſans ceſſe à diminuer la ſomme des matieres étrangeres néceſſaires à leur conſommation, & à augmenter celle qu'ils fourniſſent aux autres Peuples. Nous avons fait connoître la Société patriotique de Londres pour l'encouragement des Arts, des Manufactures & du Commerce, nous l'avons ſuivie dans ſes opérations, nous avons donné la ſuite des prix qu'elle propoſe: on a dû remarquer qu'il n'eſt point de branche d'induſtrie, quelque médiocre qu'elle paroiſſe, qui ne mérite à ſes yeux d'être encouragée, que ſon attention patriotique ſe porte ſucceſſivement ſur toutes les entrepriſes utiles, & qu'elle met en mouvement tous les bras, tous les talens, tous les arts & tous les reſſorts propres à augmenter dans ſa Nation la ſomme des travaux, des richeſſes & des forces.

Ces details intéreſſans & qui ne pouvoient pas manquer de produire leur effet ſur des ames auſſi nobles & auſſi paſſionnées pour l'honneur que le ſont les ames françoiſes, ont donné naiſſance parmi nous à une aſſociation patriotique pour l'encouragement de l'Agriculture, des Manufactures & du Commerce. Des Citoyens, en grand nombre & de tous les états, ont depoſé dans la caiſſe de la Gazette des contributions volontaires que nous avons fait paſſer dans les mains du Sécrétaire perpétuel de la Société Royale d'Agriculture de Paris. Tous les Membres de cette eſtimable Société ſe ſont impoſés à eux-mêmes la loi de faire des fonds deſtinés avec les ſouſcriptions des autres Citoyens, à encourager parmi nous les entrepriſes utiles. La Ville de Beauvais a trouvé dans S. E. M. le Cardinal de Geſvres, ſon Evêque, dans ſes Officiers Municipaux, dans les Adminiſtrateurs de ſon hôpital, dans ſes Magiſtrats, dans ſes Négocians, dans ſes Citoyens & dans des étrangers, le même zèle, le même amour pour le bien général (*a*).

On a vû les noms de pluſieurs femmes dans les liſtes que nous avons données des généreux Citoyens qui ont la noble ambition d'accroître le bien général parmi nous. Elles ont penſé qu'il ne pouvoit être ridicule pour elles de vouloir s'honorer du titre de Bienfaitrices de la Patrie. Il en eſt même parmi elles qui ont le courage de lire la Gazette du Commerce. Peut-être n'oſent-elles pas encore l'avouer dans les cercles, mais eſt-il impoſſible qu'elles obtiennent avec le tems la liberté de parler d'objets ſérieux & utiles? Tout ne nous annonce-t-il pas que le goût de la frivolité, des bagatelles, des riens, décroît inſenſiblement parmi nous pour faire place à la raiſon, à l'amour du vrai, du ſolide & de la Patrie? Seroit-ce trop préſumer de notre Nation en penſant qu'il ſera permis un jour de s'entretenir dans les cercles des femmes des objets qui intéreſſent le plus la fortune publique, l'avantage & le bonheur des particuliers? Pourquoi la langue du Commerce, ſi familiere aux femmes des Etats voiſins de la France, ſeroit-elle condamnée à paroître éternellement barbare aux oreilles des nôtres? Les Françoiſes ſont-elles donc moins capables que les Angloiſes, par exemple, de réfléchir, de raiſonner, de combiner? Qui oſeroit leur faire cette injuſtice?

L'Agriculture, ce premier de tous les arts, un peu trop négligé en France juſqu'ici, eſt devenue depuis quelques années l'objet particulier, des attentions & de la bonté paternelle du Prince humain qui nous gouverne. Des Sociétés ſe ſont formées dans toutes Provinces de la France pour éclairer les pratiques des Cultivateurs, pour les perfectionner & pour répandre dans la Nation les faits, les réſultats, les obſervations, les découvertes propres à multiplier parmi nous les matieres premieres, & par conſéquent à fortifier notre Commerce & à le rendre plus avantageux. Nous avons deſiré de devenir le centre de communication des travaux importans de ces Sociétés. Pluſieurs d'elles ſont entrées dans nos vûes & nous ont mis en état de faire jouir promp-

(*a*) Voyez l'Ordinaire précédent.

tement nos Compatriotes du fruit de leur zèle & de leur amour pour le progrès des connoiſſances œconomiques. N'avons-nous pas lieu d'eſpérer que toutes ſuivront cet exemple ? Ainſi, d'un côté ces Sociétés d'Agriculture, de l'autre, les Négocians & les Citoyens inſtruits nous communiquant ce qu'ils jugeront de nature à être répandu dans le Public, la Gazette du Commerce deviendra pour ainſi dire le dépôt de tout ce qui ſera penſé & exécuté en France pour accroître la ſomme des biens réels de la Nation.

Si cet ouvrage a eu quelques ſuccès juſqu'ici, s'il a intéreſſé ceux qui ſe ſont donnés la peine de le lire, nous convenons avec franchiſe qu'il doit cet avantage aux excellens matériaux qui nous ont été fournis par une multitude de Citoyens jaloux d'être utiles à leurs Compatriotes. Nous ſentons tout ce que nous leur devons, & nous deſirons qu'ils nous mettent, s'il eſt poſſible, dans l'obligation d'augmenter notre réconnoiſſance.

Puiſſions-nous voir le moment où cet écrit ne ſera plus que l'ouvrage de la Nation, & où nous ne ſerons plus, pour ainſi dire, que les inſtrumens dont ſe ſerviront les François, pour s'entre-communiquer leurs vûes d'utilité générale!

DE GRASSE, *le* 13 *Mars* 1764.

Le bled augmente ici de prix conſidérablement depuis quelque tems. Il s'eſt vendu hier, premiere qualité, 35 ℔; ſeconde, 32 ℔: méteil, 28 ℔ *la charge.*

Huiles fines très rares, 6 ℔ 10 ſ; d° communes, 5 ℔ *le rup*, peſant 20 ℔, poids de Provence; ſavon blanc, 24 ℔ *le cent*, poids de Provence.

DE ROUEN, *le* 19 *Mars* 1764.

On apprend par des Lettres de Coppenhague, que le Navire *la Marie Anne*, Capitaine Thys Peterſen Fward, partant de Coppenhague, pour aller à Oneille avec un chargement de bled, eſt échoué à l'entrée du Port de Douvres, dès le commencement de Février. Le Navire & la Cargaiſon ſont en très-mauvais état.

DE LONDRES, *le* 19 *Mars* 1764.

Extrait du Gazeteer.

ETAT des Dettes que le Gouvernement éteindra cette année & des dépenſes courantes.

SUR la dette contractée pendant la guerre derniere, on paiera cette année 2,771,867 ℔ ſterlings 13 ſ 6 d, ſçavoir:

Sur la dette de l'extraordinaire d'Allemagne.	500,000 ℔
Sur les dettes de la Marine	650,000
Sur l'extraordinaire de l'Armée	987,434 15 6
Sur le déficit de la taxe ſur les terres & la dreche	300,000
Sur le dédommagement au Landgrave de Heſſe	50,000
Sur le déficit des fonds à remplacer ſur la caiſſe des amortiſſemens. . .	147,593 18
Sur le déficit des gratifications pour l'anuée 1763.	129,489
Pour différentes demandes.	7,350
	2,771,867 ℔ 13 ſ 6 d

L'état de la Marine ayant été augmenté depuis la paix, le même nombre de matelots qui fut voté l'année paſſée étant continué au ſervice, & 100,000 de plus qu'à l'ordinaire étant employés à conſtruire des vaiſſeaux afin de tenir la Marine ſur un pied reſpectable, ſe trouve monter à . . . . . 1,443,568 ℔ 11 ſ

Celui des troupes de terre n'eſt point augmenté, il eſt au contraire diminué, ainſi que l'Etat Major qui eſt ſur un pied moins coûteux qu'à la derniere paix, car quoique la ſomme totale ſe monte à . . . . . 1,500,313 ℔ 14 ſ

Cependant il faut obſerver que l'artillerie, l'Etat Major & les forces dans l'Amérique, la liſte de la demi-paie, & l'hôpital des Invalides ſont compris dans cette ſomme.

Les articles de différentes dépenſes ſe montent à . . . . . 295, 354 # 2 ſ, ſçavoir :

Le Gouvernement de la Nouvelle Ecoſſe . .	5,703 # 14 ſ
— Celui de la Floride	
—Occidentale. . . .	5,700
—De la Floride Orien-	
—tale	5,700
—De la Georgie . . .	4,031
La Milice	80,000
Les forts d'Afrique.	20,000
L'hôpital des enfans trouvés	39,000
La dot de la Princeſſe de Brunſwick . .	80,000
Subſides à la Cour de Brunſwick	43,901
Le Muſeum Britannique	2,000
M. Blake pour l'exécution de ſon projet de faire venir du poiſſon à Londres	2,500
L'Arpentage général de l'Amérique.	1,818
Le Pavement des rues.	5,000
	295, 354 # 2 ſ.

Outre ces articles, le Gouvernement a trouvé 1, 800, 000 # de billets de l'Echiquier qui perdoient ſi fort, que l'excompte qu'on en exigeoit auroit ruiné le crédit public.

Il y a pourvû en transferrant 1 million de ces billets à la Banque pour 2 années & en réduiſant leur intérêt d'un quart.

Les 800, 000 reſtant du vieux billets de l'Echiquier ſeront remplacés par de nouveaux.

Recapitulation.

Sur les dettes contractées pendant la dernere guerre, on payera.	2,771,867 # 13 ſ 6 d
Etat de la Marine. .	1, 443, 578, 11 9
Celui des Troupes de terre	1, 509, 313 14
Articles de différentes dépenſes.	295, 354 2
Billets de l'Echiquier	1, 800, 000
Total	7,820, 103 # 1 ſ 3 d.

Pour lever cette ſomme le Gouvernement n'a ni établi des taxes nouvelles, ni encouragé l'eſprit du jeu, en acceptant des Lotteries, ou en prenant ſur lui de diſpoſer des billets des commiſſions & des ſouſcriptions.

Il a évité d'agioter l'argent dans un tems, où, quoque cela eût été très avantageux aux particuliers, cela auroit fait tort au Public.

Voici les moyens dont il s'eſt ſervi, on prend

Sur la taxe des terres & de la dreche	2,750,000 # ſterl.
Sur les billets de l'Echiquier pris par la Banque.	1, 000, 000
Nouveaux billets de l'Echiquier pour remplacer les vieux. . . .	800, 000
Le renouvellement de la Banque	110, 000
Les épargnes ſur les extraordinaires. . . .	163, 558 3 ſ
L'argent de la Milice.	150, 000
Les fond d'annuités éteint	3,497 # 99
L'épargne du non complet	140, 900
A quoi le Roi pour montrer ſon ardent deſir de ſoulager ſes peuples ajoûte 700, 000 # qui ſont le produit des priſes françoiſes faites avant la déclaration de la derniere guerre	700, 000
Le Roi a auſſi défrayé le Public de la dépenſe de tous les nouveaux Gouvernemens, excepté des deux Floride, & pour parfaire la ſomme des dettes & des charges que l'on acquittera cette année, le Gouvernement a pris en propriété dans la caiſſe d'amortiſſemens qui a été augmentée cette année de 391, 000 # par une addition de 1, 400, 400, provenant du thé qui a été ſaiſi & obligé de payer les droits.	2, 000, 000

De ſorte que le total des moyens eſt de 7,817055 # 12 ſ 9 d. celui des dettes & des charges à acquitter eſt de 7, 820 103 # 1 ſ 3 d.

La différence de ces deux ſommes ne provient que de l'omiſſion de quelques petits articles ; & comme elle n'eſt pas bien conſidérable, il ſuffit d'en faire mention.

Il eſt fort étonnant qu'après une pareille opération, les Fonds Publics d'Angleterre baiſſent au lieu de hauſſer, comme on peut le voir par le tableau de ces fonds dans cet ordinaire même.

DE BORDEAUX, *le 9 Mars* 1764.

Importation.

De S. Domingue ; par le Navire *l'Auguſte*, de Bordeaux, du port de 300 tonneaux, Capitaine Richard, 184 barriques, 2 quarts, un ancre de ſucre terré ; 128 barriques, 2 tierçons, 10 quarts de ſucre brut ; 15 barriques, 5 boucauds, 75 quarts, 105 ſacs, 1 ancre, 1 caiſſon, 30 ℔ de caffé ; 15 barriques, 65 futailles, 2 boucauds, 3 quarts, 2 tierçons d'indigo ; 10 balles de coton ; 4 paniers, 1 caiſſe de ſirop ; 40 ℔ de canéfice ; 15 d° de ſirop de capillaire.

De la Martinique, par les Navires *le Perroquet*, de Boulogne, du port de 130 tonneaux, Capitaine Sauvé, & *la Marie-Catherine*, du Havre, du port de 100 tonneaux, Capitaine Cavelier, 16 barriques de ſucre, 220 barriques, 5 tierçons, 3 quarts de ſucre terré ; 79 barriques, 24 barrils, 247 quarts, 50 tierçons, 20 ſacs, 3 boucauds de caffé ; 10 quarts, 1 tierçon de cacao ; 2 caiſſes de pâte d° ; 2 barriques, 2 greniers de canéfice ; 1 futaille de vieux cuivre ; 48 balles, 4 ballots de coton ; 7 caiſſes de liqueurs ; 3 caves de ſirop ; 7 barrils, 1 caiſſe de confitures.

De Concarneau, par les Navires *le S. Jacques* de S. Gilles, Me. Jomber, & *les Deux Amis* de Concarneau, Me. Prédou, 659 demi-barriques, 200 quarts de ſardines preſſées.

Du Port-Louis, par les Navires *la Concorde*, d'Argenton, Me. Briant, & *le S. Martin*, de Roquedeteau, Me. Aubert, 524 demi-barriques de ſardines preſſées ; 4 balles de toile *par entrepot*.

De Nantes, par le Bâteau plat, N°. 110, Capitaine Cheviteau, *le Va & Vient*, d'Olonne, Capitaine Cadou, *le Lys*, de Nantes, Me. Guillebeau, 19 tonneaux & demi de charbon de terre ; 40 ancres de cloux de fer *par entrepot* ; 1 caiſſe, 2 demi d° de thé ; 59 balles de bas de fil ; 12 quintaux de fil, toile, & 8959 ſacs de toiles *par entrepot*.

Du Fort Dauphin, par le Navire *le Martelli*, du Fort Dauphin, du port de 200 tonneaux, Capitaine Robert, 249 barriques, 3 quarts de ſucre terré ; 21 barriques de d° brut ; 105 ſacs, 147 quarts, 18 barriques, 12 futailles de caffé ; 1 millier & demi de merrain à barrique, 2 caiſſes de confitures.

De Erſt, par le Navire *la Marie Louiſe*, de Breſt, Me. le Hir, 11 barriques de caffé ; 40 balles, 2 ballots de peaux de veau & geniſſe apprêtées ; 15 barriques de ſardines preſſées ; 160 d° de vidanges ; 1 ballot de cotton.

Le Dublin, par les Navires *l'Induſtrie*, d'Exeſter, Me. Clarck, & *la Jolie Betty*, de Dublin, Me. Smith ; 25 caiſſons de chandelles ; 537 barrils, 127 frequins, 2 pots de beurre ; 732 barrils, 20 frequins, 20 demi-frequins de bœuf ; 14 frequins de langues d°.

De Gerſat, par le Navire *l'Expédition* de Carterel, Me. le Dos, 1 grenier de charbon de terre.

De Landerneau, par le Navire *le Coureur*, de Landerneau, Me. Provoſtic, 2 balles de toile ; 9 d° de chemiſes, draps de lit & caleçons ; 4 barriques de ſuif ; 1 balle de peaux de geniſſe.

De Marans, par le Navire *la George Marie*, d'Argenton, 15 ſacs de caffé.

De Morlaix, par le Navires *le Saint Charle*, de Morlaix, 19 barrils de ſaumon ſalé ; 70 barriques de ſuif.

De Bayonne, par le Navire *le Solide*, de l'Iſle Dieu, Me. Saillant, 16 barrils, 4 futailles de ferremens ; 7 balles de réglisſe ; 6 futailles de jambon ; 6 caiſſes de vin d'Eſpagne. ; 7 milliers de merrain à barrique ; 600 planches de pain ; 1 ballot de morue ; 227 paquets de feuillard ; 109 barons de biſcaye ; 40 traques d'avirons.

De Redon, par le Navite le S. Yves, de Redou, Me. Rival, 5 balles, 7 ballots de fil, chauſſetes de fil & manchettes.

De Lannion, par le Navire *le Claude Hyacinthe*, de Lannion, Me. Hervé, 4216 morues vertes ; 25 quintaux, 60 ℔ de meche a canon.

De S. Brieux, par le Navire *le Marſoin*,

de Painpol ; Me. le Bail , 7 miliers de merrain a barrique.

De Calais , par le Navire *la Marie Catherine* , de Calais , Me. Baugraud , 24 barrils , 3 quarts de harrengs blancs ; 124 barrils , 4 demi-barrils de harrengs blancs ; 600 groſſes de bouteilles garnies d'oſier.

De Briſtol , par le Navire *le S. Philippe* , de l'Iſle Dieu , 1 grenier de charbon de terre.

De Corck , par les Navires *l'Echo* de Lynn , Me. Willes & *le Jean & Marie de Corck* , Me. Fortune , 1850 barrils , 30 demi-d° , 5 tierçons de bœuf ; 138 caiſſes , 460 caiſſons de chandelle ; 100 frequins , 20 demi-d° de beurre.

De Waterfort , par le Navire *le Guillaume* , de Waterfort , Me. Nixon , 1028 barrils de bœuf ; 50 barrils de cochon ; 55 frequins de beurre ; 200 caiſſes , 90 caiſſons de chandelle ; 2 futailles de ſuif.

Du Havre , par le Navire *la Parfaite* , de Bayonne , du port de 120 tonneaux , Capitaine Caſtaignet, 150 barrils de bœuf ; 4 d° de ferremens ; 6 barriques de rocou.

DE ROUEN, *le 16 Mars 1764.*

Importation.

D'Hambourg , par le Navire du Capitaine Marens Claaſſen , 1 barril de ſandarac ; 75 balles de laine ; 8 tonneaux de plumes ; 34 d° de cire ; 20 bottes de fil de laiton ; 18 tonneaux de faulx ; 4 d° de creuſets ; 24 barrils de brai ; 6 rouleaux de tiſſu de ploc ; 30 tonnes de graine de lin ; 2 barrils de fer blanc ; 2 d° de fer noir ; 122 planches , 8 feuilles , 1 grand fond , 1 tonneau de cuivre ; 5 bottes d'acier ; 6 tonneaux de peaux de liévre ; 3 tonneaux , 5 barrils , 1 caiſſe , 4 paquets de mercerie & clincaillerie.

De Rotterdam , par le Navire de Pierre Gueroult , 70 bottes , 13 barrils d'acier ; 8 barrils de fil de fer ; 54 piéces d'huile de baleine ; 78 barrils d'huile de morue ; 4900 fromages ; 1 ballot de bois de girofle ; 3 futailles de garance ; 2 paquets de baleine ; 2 ſurons d'amandes ; 1 caiſſe , 2 barrils de clincaillerie ; 1 barril de ferraille ; 2 futailles de mitraille jeaune ; 8 caiſſes de pipes : 4 barrils de vermillon ; 15 barrils de ceruſe ; 18 barrils de ſaumon ; 50 balles de poivre ; 21 pierres à meulles ; 2 futailles de colle ; 1 caiſſe de borax ; 204 blocs , 2 barrils d'étain ; 4 bouteilles d'huile de vitriol ; 1 barril d'orge ; 4 futailles d'eſquine ; 1 pannier de mercerie ; 1 caiſſe , 1 paquet , 1 barril de droguerie ; 22 piecesd'huile de lin ; 90 barrils de gaudron , 1 d° de muſcade & macis.

Du Havre, par les Alleges de Louis Gaumont & Jean Duval , 1021 demi-caiſſes , 67 caiſſes de ſavon ; 53 pieces ; 10 demi-pieces 1 barril d'huile d'olive ; 11 ſacsde noix de galle ; 1 barril de graine d'avignon ; 2 barrils de graine de jardin ; 10 caiſſes de pierre à faulx ; 5 barriques de ſouffre ; 2 barriques de fleur d° ; 36 balles , 2 ballots de coton en laine ; 1 barrique de cendre de ſoude ; 1 barriqne , 20 barrils , 13 ſacs d'alun ; 1 couffe de ris ; 1 quart de caffé.

D'Ho fleur , par les Alleges de G. Courtois , F. le Vaſſeur , & J. Floquet , 4 poinçons d'huile de morue ; 1 quart d'indigo ; le reſte de morue.

De S. Vallery en Caux , par l'Allege de P. Geoffroy , 1 grenier de charbon de terre.

De Boulogne , par l'Allege de F. Soubitez , 20 madriers de bois d'Acajou , de Cedre & autres ; le reſte harengs.

De Tancarville , par les Alleges de J. le Moine , & P. Varet , avoine.

De Paris , par la riviere , par le Bateau de F. Germain , 530 ſacs de farine ; 24 futailles de ſuif ; 1 demi-caiſſe de ſavon.

Par terre , 34 balles de coton en laine ; 8 barriques d'indigo.

DU HAVRE, *le 19 Mars 1764.*

Importation.

De Waterford & de Corck , par les Navires Anglois , *la charmante Molly* , Capitaine Jean Regan , & *l'Heureux* , Capitaine Joſeph Hollowais , 620 barrils de bœuf ; 50 ancres de lard ; 100 quarts , 30 fréquins , 4 demi-fréquins de bœure ; 130 caiſſes de chandelles ; 2 barrils de langues ; 5670 cornes ; 3 barrils de ſuif.

De Cadix , par le Navire *la Liberté* , Capitaine Dream , 1 botte , 8 demi bottes , 81 barrils de vin ; 161 ſurons d'indigo ; 22 barrils de cochenille ; 26 bottes d'huile ; 9533 bûches de bois de campêche ; 6 balles de laine de Vigogne ; 3 caiſſons de chocolat ; 2 caiſſes de cacao ; 5 ſurons , 1 caiſſon de jalap ; 202 demi-

caiſſes de citrons ; 14 barrils , 8 jarres d'olives ; 1 barril de droguerie.

Du Port Maurice , par le Navire *le Marquis de Gramby* , Capitaine Claas Jonkes , 169 pieces , 27 demi pieces , 9 quarterolles d'huile.

D'Alicante , par le Navire Hollandois *le jeune Pierre* , Capitaine Adolphe Alberts , 711 balles de ſoude ; 8 balles , 6 demi-balles d'amande ; 18 futailles de vin.

De la Martinique , par le Navire *l'Heureuſe Marthe* , Capitaine J. B. N. Renault , 223 barriques , 6 tierçons , 1 quart de ſucre terré ; 101 barriques , 33 tierçons , 101 quarts , 417 ſacs de caffé ; 186 balles , 63 ballots de coton ; 2 barrils de carret ; 13 caiſſes , 284 bouteilles de liqueurs ; 18 barrils de citrons confits ; 7 caiſſes de ſirop ; 2 d° de pâte de cacao ; 24 paquets de canéfice.

De Marſeille , par les Navires , *le Comte de la Tour d'Auvergne* , Capitaine la Foſſe , *le Neptune* , Capitaine Dupuy Fromy , & *le Robuſte* , Capitaine Boulet , 69 picees , ; demi-pieces , 8 tonneaux , 7 barrils d'huile ; 445 caiſſes , 4965 demi-caiſſes , 481 tierces caiſſes , 21 tambours de ſavon ; 6 barriques , 25 caiſſes de vin ; 269 balles de coton en laine ; 5 d° de d° filé ; 34 blocs de marbre ; 32 ſacs de noix de galles ; 87 ſacs , 1 barrique , 1 balle d'alun de Rome ; 45 balles de ſumac ; 4 caiſſes de lacque plate ; 15 balles de pierres ponces ; 49 caiſſes de fruits ; 12 balles de noiſettes ; 1 barrique , 16 caiſſes de ſouffre ; 5 balles de fleur d° ; 21 d° d'amandes ; 9 caiſſes de manne ; 2 balles de ſené ; 2 balles de graine ; 3 barriques de terre d'ombre ; 148 caiſſes de citrons ; 10 balles de raiſins ; 2 caiſſes de liqueurs ; 8 caiſſes de fayance ; 1 caiſſe , 1 barril de ſel ammoniac ; 2 balles de ſaffranum ; 1 caiſſe de pâte de cacao ; 1 barrique d'olives ; 4 balles de liége ; 3 caiſſes de ſuc de regliſſe ; 15 barrils & caiſſes de drogueries ; 1 barril de ton ; 2 barrils , 1 caiſſe d'anchoix ; 1 d° de capres ; 8 caiſſes de meuble & autres articles.

De la Martinique & la Guadaloupe , par les Navires *la Rencontre* , Capitaine Mainvielle , *les deux Amis* , Capitaine Martin , & *la jeune Cornelie* , Capitaine Langlois , 130 barriques , 6 tierçons de ſucre ; 15 barriques de d° terré ; 15 barriques , 1 tierçon , 4 quarts de d° commun ; 21 barriques , 3 quarts de d° tête ; 247 balles & ballots de coton ; 12 paquets , 1 grenier de canéfice ; 2 caiſſes de liqueurs ; 1 barril de citrons confis ; 5 caves de ſirop ; 9 barrils de confitures ; 10 barriques , 32 tierçons , 139 quarts , 380 ſacs de caffé.

Du Cap , par le Navire *la Sirene* , Capitaine Gollelin , 11 barriques de ſucre brut ; 163 barriques , 49 quarts de ſucre terré ; 24 boucauds , 139 barriques , 37 quarts , 90 ſacs de caffé ; 67 balles , 35 ballots de coton ; 2 boucauds , 12 barriques , 6 quarts d'indigo ; 8 madriers d'acajou ; 2 tierçons de carret ; 921 cuirs en poil ; 116 d° tannés ; 63 demi-d° apprêtés.

De S. Marc , par le Navire *le Frere & la Sœur* , Capitaine Ducolombiers , 219 barriques de ſucre terré ; 19 barriques , 2 boucauds , 5 quarts , 147 ſacs de caffé ; 230 balles , 9 ballots de coton ; 2 boucauds , 6 barriques , 4 tierçons , 7 quarts d'indigo ; 19 milliers de bois de campêche ; 4 barrils , 1 cave de ſirop.

Le Senau Hollandois *la Bourſe* , d'Amſterdam , Capitaine Duyff , eſt parti pour Amſterdam , chargé de ſucre , caffé & indigo.

DE NANTES, *le 15 Mars 1764.*

Prix courant des Marchandiſes des Colonies.

Marchandiſes au cent.

Bois d'inde ou de campêche , 22 ℔ ; canefice , 30 à 35 ℔ ; coton , 175 à 180 ℔ ; ſirop melaſſe , 10 ℔ à 11 ℔ 10 ſ ; ſucre brut , 35 ℔ d° tête de forme , 38 ℔ ; d° terré , *ſeconde qualité* , 51 ℔ ; d° *troiſiéme* , 46 ℔ ; d° *quatriéme* 44 ; ſucre rafiné à Nantes , 88 ℔.

Marchandiſes à la livre.

Cacao , 1 ℔ 6 à 1 ℔ 8 ſ ; caffé de Bourbon , 15 à 17 ſ ; d° de Moka , 2 ℔ 6 à 2 ℔ 8 ſ ; d° de la Martinique , 15 à 17 ſ ; d° de S. Domingue , 13 à 15 ſ ; carret , 11 ℔ 10 ſ à 12 ℔ ; indigo cuivré , 5 ℔ 15 ſ ; d° melangé , 6 ℔ 15 à 7 ℔ ; violet pur , 7 ℔ 15 à 8 ℔ ; d° mêlé de bleu & violet , 8 ℔ 5 ſ ; d° bleu pur , 8 ℔ 15 à 9 ℔ ; morphil , 3 ℔ 8 ſ à 3 ℔ 10 ſ ; rocou , 18 ſ ; thé boé , 3 ℔ 12 à 3 ℔ 15 ; verd , 5 ℔ 8 à 5 ℔ 9 ſ.

Eaux-de-vie les 29 veltes , 112 à 116 ℔.

N. Il en a été vendu de vieilles par excellence juſqu'à 125 & 130 ℔ *la barrique.*

CHANGE DE LONDRES
avec différentes Places de l'Europe, le 23 Mars 1764.

Amſterdam, 2 uſances ½	36	8
D° 2 vue	36	5 ½
Rotterdam 2 uſances ½	36	8
Hambourg 2 uſances ½	35	1
Paris	30	5/16
D°. 2 uſances	30	1/16
Bordeaux, 2 uſances.	30	
Cadix	37	5/8
Madrid	37	7/8
Bilbao.	37	1/2
Livourne	47	1/2
Gênes	47	
Veniſe.	49	7/8
Liſbonne	5	4 ¼ à 5/8
Porto	5	3 5/8 à 1/2
Dublin.	9	¼
Agio de la banque d'Holl.	3	1/8

Prix des Matieres d'or & d'argent, & de la Cochenille, à Londres le même jour.

Or en eſpéces	3 ℔	18 ſ	3 d
D°. en barres	3	18	3
Piéces de huit, appellées Grandes Pillares.		5	2
D°. petites		5	2
Grandes Mexicaines		5	2
D°. petites.		5	2
Argent en barres.		5	3 1/8
Cochenille la ℔	14 ſ		

PRIX DES FONDS PUBLICS EN ANGLETERRE, *le même jour.*

Actions de la Banque.	fermé.
De la Com. des Indes	152 ½
Actions de la Mer du Sud.	
Anc. Ann. de la M. du S.	84 ¼ à ⅛ à ¼
D°. Nouvelles.	
D°. réduites à 3 p °/°	fermé.
D°. conſolidées à 3 p. °/°.	84 7/8 à ⅛ à ¼
De la C. des I. à 3 p °/°.	fermé.
D°. de 1751, à 3 p °/°	
D°. de la B. 1756 à 3½ p. °/°.	
D°. 1758 a 3½ p °/°.	89
D°. 1762 à 4 p °/°.	96 ¼ à 96 ⅛
Bill. de la C. des I. prime.	1 ſ
De l'Ech. 1763.	
Eſcompte.	4 à 5 ſ
De la Marine payable en Mars.	
Eſcompte.	9 ½ à 10
Annuités à longs term.	26 ⅜
Souſcriptions 1763.	fermé
De la Marine à 4 p °/°	
D°. à 4 p. °/°. 1763.	

COURS DES CHANGES ET EFFETS PUBLICS *à Paris, le 31 Mars 1764.*

Changes.

Amſterdam	54 7/8
Londres.	30 11/16
Hambourg	179 ½
Madrid	15 2 à 15 16
Cadix.	15 1
Livourne	95 ¼
Lyon, Pâques	1 ⅛

Effets publics.

Actions des Fermes	1027 10
Colonies, 1759	9
Amortiſſ.	
Duplicata.	48
3e. Lotterie.	748
2 ſ p℔.	2 ¼
Emprunt, 50 millions	10 ½
Annuités	460
Coupons	92
Récepiſſé des Monnoyes,	

Compagnie des Indes.

Actions	790
Emprunt.	446
Promeſſes.	11

Quatrieme Loterie des Epoques.

8 à 10	12
7 à 12.	12

Contrats.

Bretagne	12
Cuirs à 3 pour °/°	53
4 p °/°	
Sur la Ville de Paris	

AVIS.

Cette Gazette paroît réguliérement deux fois par ſemaine; on y inſere, gratis, les Avis rélatifs au Commerce. L'abonnement eſt de 24 ℔ pour une année. Pluſieurs perſonnes, dont l'Abonnement a fini au dernier Mars de cette année, l'ont renouvellé pour juſqu'au premier Janvier 1765 à raiſon de 18 ℔. Tous ceux à qui cet arrangement paroîtra plus commode, ſont les maîtres de le prendre. Il faut s'adreſſer au ſieur DUFRESNE, *Directeur, au Bureau général, rue Montmartre. On prie d'affranchir le prix des abonnemens & les ports des lettres.*

A Paris, de l'Imp. de VALLETYRE *pere, rue S. Severin.*

GAZETTE DU COMMERCE.

ANNE'E 1764. Du Samedi 14 Avril

De Paris, *le* 22 *Mars* 1764.

UN Citoyen, qui a fait une étude particulière des matières œconomiques, qui a obſervé les objets, comparé les effets des mouvemens donnés à la circulation des denrées, & qui eſt auſſi zélé pour le progrès des connoiſſances utiles que pour l'accroiſſement de la fortune publique, nous a adreſſé une Lettre, dans laquelle il nous dit entre-autres choſes » un des » plus intéreſſans objets dans ſes conſé- » quences, dont vous nous avez entre- » tenu, Monſieur, eſt ſans contredit l'ex- » portation des grains, parce que delà » dépend, ou notre richeſſe, ou la con- » tinuation de notre miſère. Il y a en- » viron 15 ans que je poſſede un Ecrit » ſur cette matière; j'ai cru devoir vous » l'envoyer; je déſirerois fort qu'il put » contribuer à faire ſentir la néceſſité & » les avantages de la liberté de l'exporta- » tion, après laquelle l'Auteur ſoupire.

Cet Ecrit, dont nous allons donner un Extrait & qui a été imprimé in 4°. en 1748, a pour titre: *Mémoire ſur les bleds avec un projet d'Edit pour maintenir en tout tems la valeur des grains à un prix convenable au vendeur & à l'acheteur.*

L'Auteur débute par avancer que la richeſſe eſt un des principaux attributs de la perfection des empires; le premier dégré des richeſſes eſt le néceſſaire; & le ſecond le ſuperflu. Il n'y a dans l'Etat que deux ſortes de revenus qui puiſſent donner l'un & l'autre, les fruits de la terre, & l'argent qui les repréſente, & il doit néceſſairement & perpétuellement ſubſiſter entre eux une juſte proportion de valeur, ſans quoi, l'une devenant ſupérieure à l'autre, l'harmonie du corps politique eſt totalement détruite.

» Quelle raiſon y a-til, pour que le poſ- » ſeſſeur du bled ruine le poſſeſſeur de l'ar- » gent, & qu'à ſon tour le poſſeſſeur de l'ar- » gent ruine celui du bled! ce ſont les Mem- » bres qui ſe déclarent reſpectivement la » guerre, à laquelle le Souverain ne ſçau- » roit, ni trop tôt, ni trop ſérieuſement » s'oppoſer pour la conſervation du corps, » dont il eſt le Chef.

Il nous ſemble que l'Auteur auroit pu mettre au nombre des ſources des richeſſes, la maſſe de l'induſtrie d'une Nation, la quantité de travail qui s'y fait, & les conſommations qu'elle ſe procure au dehors. Mais continuons d'analiſer le Mémoire, & en nous ſervant des expreſſions mêmes de l'Auteur, tâchons de faire connoître ſes excellentes idées.

L'abondance produit l'abondance, un Laboureur aiſé à beaucoup de beſtiaux, il fait beaucoup d'engrais; il fume bien ſes terres, il recueille beaucoup de bled & de paille, qui par un effet néceſſaire ſervent à fertiliſer de nouveau la terre, & à donner de nouvelles richeſſes. La miſere du Laboureur produit les effets contraires, & cette miſère eſt en partie cauſée par la médiocrité exceſſive du produit des terres. L'aviliſſement des grains eſt pernicieux à tous les Membres de la Société, & par conſéquent au Souverain; car alors le pauvre n'a pas de quoi acheter du pain, le riche n'a pas de quoi lui faire gagner ſa vie, le Laboureur ne peut payer ſon maître & les impôts; il ceſſe de cultiver la terre difficile, & fournit à peine les

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

engrais néceſſaires aux bonnes.

Suivant le calcul de M. de Vauban, fait en 1707, la France contient environ 34 mille lieues quarrées ; chacune de ces lieues, la fertilité ſuppoſée un peu au-deſſous de la médiocre, doit produire, année commune, de quoi nourrir 7 à 800 perſonnes ſur le pied de trois ſeptiers de bled par tête, méſure de Paris ; Ainſi, ſelon M. de Vauban, la France pourroit nourrir 27 millions d'ames ; un des principaux moyens de lui faire produire cette maſſe de grains, c'eſt de procurer la ſortie des grains. Quand le bled eſt cher, on prodigue l'argent pour en tirer du dehors. N'eſt-ce pas une faute impardonnable, que d'en empêcher la ſortie, quand il eſt à vil prix ?

C'eſt une maxime généralement reçue, que la trop grande abondance d'une denrée eſt nuiſible. » On peut en conclure une » ſeconde qui ne le ſera pas moins, dit M. » Melon, dans ſon Eſſai ſur le Commer- » ce, c'eſt que le pays où elle a pris naiſ- » ſance eſt mal policé ; car, comme il n'eſt » pas poſſible que la terre produiſe par- » tout, il n'eſt pas poſſible que d'autres » pays ne ſoient dans le beſoin de cette » denrée ; il n'y a qu'à y tranſporter ce » qui eſt ſurabondant & ſuperflu.

Il eſt connu qu'en France, une année abondante produit du bled pour trois ans ; & que s'il eſt quelquefois conſommé avant ce tems, c'eſt que l'aviliſſement reſultant de la trop grande quantité, & du défaut de débouché, en fait négliger la conſervation & le ménagement. Les médiocres années en produiſent pour deux ans, & les mauvaiſes pour une. En ſuppoſant, comme l'expérience le prouve aſſez réguliérement, que dans neuf années, il y en a trois bonnes, trois médiocres, & trois mauvaiſes, il s'enſuit que neuf années produiſent du bled pour dix-huit.

En donnant, comme M. de Vauban, trois ſeptiers de bled à chaque perſonne, le fort pour le foible, à raiſon de vingt millions d'ames ſuppoſées dans le Royaume, c'eſt pour neuf ans 540 millions de ſeptiers ; mais comme ces neuf ans en ont produit pour 18, faiſant un milliard 80 millions de ſeptiers, reſtent non conſommés, 540 millions de ſeptiers, d'où reſulte une ſuperfluité ruineuſe. En réduiſant cette évaluation à la moitié, il reſtera encore 270 millions de ſeptiers accumulés après l'expiration des neuf années, capables de produire également ce pernicieux aviliſſement.

Quand les choſes ſont parvenues à ce point, on ſe détermine à ouvrir toutes les portes. L'étranger fait à vil prix des amas de nos propres grains ; il les garde & nous les revend ſouvent au décuple, parce qu'il n'en apporte que ce qu'il ſçait très-certainement être bien vendu. Comme les Commerçans de l'Europe ſçavent que le bled entré dans nos Ports, n'en peut plus ſortir, ils n'y en envoyent qu'en très-petite quantité, & par-là, point de concurrence, & par conſéquent, point de diminution ſenſible dans les prix des grains juſqu'à une nouvelle récolte abondante.

Si le Commerce des grains étoit conſtamment libre, ils ne manqueroient jamais ; pluſieurs bons Négocians en feroient leur principal objet, ils acheteroient & porteroient au-dehors ceux du cru quand ils ſeroient à bon compte ; ils en ameneroient de l'Etranger, quand ils ſeroient chers chez nous ; mais il ne faudroit pas, comme on l'a ci-devant pratiqué, accorder cette faculté excluſivement à quelques particuliers ; c'eſt une occaſion de monopole, ou d'infidélité, à laquelle il ſera toujours difficile de réſiſter : il ne faudroit pas non plus favoriſer certains Marchands, en leur premettant d'expoſer leurs bleds en vente, pendant que l'on empêche les bâtimens des autres d'aprocher, que les premiers ne ſoient vuides. Le Commerce doit être libre, ſans égards, ſans conſidérations, ſans préférences, & à la plus grande utilité publique. Ce n'eſt pas toujours le manque de grains qui en cauſe la diſette & la chereté, c'eſt ſouvent, l'Auteur pouvoit dire c'eſt preſque toujours, l'avarice des uſuriers & des monopoleurs qui ſacrifient à un gain criminel & ſordide la vie des Citoyens & le ſalut de l'Etat ; de ces hommes qui font courir de faux bruits de diſette, qui contractent des Sociétés pour ſe rendre maîtres de tout le Commerce, & qui employent cent autres moyens odieux contre leſquels on ne ſçauroit ſévir avec trop de rigueur & de fermeté.

De Lamare dans ſon Traité de la poli-

ce, remarque que dans les tems de diſette, Charlemagne & ſes ſucceſſeurs juſqu'à nos jours, ont ordonné aſſez uniformément des recherches de grains, & qu'ils en ont fixé le prix à un taux raiſonnable pour le vendeur & pour l'acheteur ; mais il obſerve en même-tems qu'il eſt dangereux d'uſer de ces reſſources, & que l'évenement a été conſtamment une augmentation du mal.

Plus les précautions que l'on prend en pareil cas ſont exactes & ſévéres, plus elles peuvent devenir dangereuſes. Le peuple s'apperçoit bien par le prix que le bled eſt rare ; mais il eſpére dans le ſecours du pays voiſin, dont il ignore l'état, & qu'il croit meilleur que le ſien. Cette idée entretient ſa confiance & ſes eſpérances ; mais ſitôt qu'il voit paroître les ſoins empreſſés du Gouvernement, il conclut que mieux inſtruit que lui de la ſituation générale & du danger, il n'intervient que parce qu'il a reconnu toute l'étendue du mal, & alors tous ceux qui ont des grains les reſſerrent pour les vendre plus chers ou pour n'être pas expoſés eux-mêmes à en manquer.

Il y a deux moyens, dit l'Auteur, de ſe garantir de ces inconvéniens, le premier d'établir des magazins publics dans les principales Villes du Royaume, le ſecond, d'établir une police générale ſur l'entrée & la ſortie des grains a l'inſtar de de ce qui ſe pratique en Angleterre. Il expoſe le premier de ces moyens, il fait voir qu'il ſeroit ſujet à beaucoup d'inconvéniens difficiles à ſurmonter, que d'ailleurs il ne remedieroit point à l'aviliſſement des grains dans les années abondantes, & il ſe détermine en faveur du ſecond ; il dit qu'il a demandé des éclairciſſemens à un Pair d'Anglererre ſur la police des grains dans cette Nation. Il préſente les queſtions & les réponſes dans le Mémoire que nous faiſons connoître. Nous allons expoſer les unes & les autres le plus ſuccinctement qu'il nous ſera poſſible.

D. A quel prix, monnoye de France, a été arbitrée la meſure de grain à laquelle a été attachée la récompenſe pour le faire ſortir à l'Etranger.

R. Quand les grains ſont aux prix mentionnés au troiſiéme article ci-après, ou au-deſſous, le Gouvernement donne une récompenſe, & il n'en accorde point quand il eſt au-deſſus.

D. Combien péſe le grain dans cette méſure poids de marc ?

R. Le quarter contient huit boiſſeaux, & péſe environ 520 ℔ plus ou moins, ſuivant la bonté du grain.

D. Quelle eſt la récompenſe à la ſortie?

R. Si le quarter de froment vaut 54 ″ de France ou moins, la récompenſe eſt de 5 ″ 12 ſ ; pour la même meſure de ſeigle valant 36 ″ ou moins, elle eſt de 3 ″ 19 ſ ; pour la même meſure d'orge, valant 27 ″ ou moins, elle eſt de 16 ſ.

D. Cette récompenſe eſt-elle égale, quand le bled eſt extrémement abondant, ou extrêmement rare?

R. Quand les bleds ſont aux prix mentionnés, ou au-deſſous, la récompenſe eſt toujours égale ; s'ils ſont chers, on n'accorde rien ; s'ils ſont fort chers, le Gouvernement ne permet pas d'en ſortir. Quand les Marchands en font entrer, ils payent un droit plus ou moins fort, à proportion du prix des grains dans nos marchés ; c'eſt-à-dire, que quand ils ſont à bas prix dans l'intérieur, le droit eſt plus grand, & que quand ils ſont chers, il eſt moindre, ce droit varie auſſi ſuivant les Bâtimens qui ſervent à ce Commerce : ſi ce ſont des Vaiſſeaux étrangers, il eſt plus fort que quand il eſt fait par des Vaiſſeaux de la Nation.

D. Cette récompenſe ſuffit-elle ſeule pour empêcher que le grain ne ſoit à trop bas prix dans l'abondance, & à trop haut prix dans la ſtérilité, & employe-t-on quelques moyens auxiliaires ?

R. Cette gratification eſt d'un bon ſervice, encourageant l'exportation d'une grande quantité de grain, je n'ai pas connoiſſance que l'on employe d'autres moyens.

D. Quelles précautions prend-on dans ces circonſtances pour aſſurer la vérité de l'exportation & importation, de maniere que le Gouvernement ne puiſſe être fraudé par les Négocians de mauvaiſe foi ?

R. Quand un Marchand veut jouir de la récompenſe, il eſt obligé de produire à la Douane un certificat des Magiſtrats du lieu de l'enlevement du grain, comme il n'excede pas audit lieu les prix mentionnés au troiſiéme article de ces réponſes, & de donner un certificat ſigné de ſa main, de la quantité & qualité de ſon grain, &

qu'il ſera embarqué ſur un Vaiſſeau de la Grande-Bretagne, dont les trois quarts de l'équipage doivent être des ſujets de l'Etat. On prend des précautions pour le meſurage du grain, & trois Officiers de la Douane ſont préſens à l'embarquement.

D. A combien peut monter à peu près, année commune, ce qu'il en coûte au Gouvernement pour le payement de ces récompenſes; y a t-il longtems que cet établiſſement ſubſiſte, n'eſt-il point ſuſceptible d'inconvéniens?

R. L'Ordonnance a été rendue il y a 52 ans*; la récompenſe payée en 1738, monta à 4, 141, 440 ℔ monnoye de France, mais ce fut une année extraordinaire; en formant une année commune ſur celles où il y a ſortie, cela peut monter autour de 2, 025, 000 ℔. J'ai tout lieu de croire que ce réglement eſt avantageux, puiſqu'il ſubſiſte depuis ſi longtems ſur une denrée auſſi néceſſaire, & dans un pays où l'on ne néglige pas le Commerce. Il peut ſe pratiquer quelques petites fraudes entre les Marchands & les Officiers de la Douane; mais ces fraudes ne ſont pas plus grandes dans cette branche de Commerce que dans les autres, & l'on ne peut pas plus ſe flatter ici qu'ailleurs d'une fidélité incorruptible.

Après ce que nous venons d'entendre, ajoute l'Auteur de ce Mémoire, il eſt facile d'expliquer en deux mots le ſyſtême des Anglois. Ils ont examiné avec toute l'attention dont de grands politiques & d'habiles Négocians ſont capables, quel devoit être le terme du prix du bled, eu égard à la ſituation & à la conſtitution de leur état.

Pour maintenir un équilibre, & une juſte proportion entre la valeur de cette denrée, les frais de culture & le ſalaire de l'ouvrier, ils ont reconnu que c'étoit 54 ℔ de notre monnoye, pour 520 ℔ ou environ peſant de bled; & partant de cette fixation, ils accordent une récompenſe à ceux qui en tranſportent au dehors, lorſqu'il eſt à ce prix ou au-deſſous; ils la font ceſſer lorſqu'il l'excede; ils en défendent entiérement la ſortie lorſqu'il paſſe 90 ℔, & ils proportionnent les droits d'entrée à ces différentes valeurs, les tenant forts ou foibles à leur gré pour éloigner ou attirer les bleds, ſuivant le degré d'abondance ou de ſtérilité de leurs recoltes.

Puiſqu'un ſi grand Royaume ſe trouve ſi bien de cette pratique, pourquoi ne la ſuivrions nous pas? Il n'y a point de deſhonneur à imiter ce qui eſt bien; s'il y a quelque choſe à rectifier dans ſa forme pour approcher de plus près des maximes de notre adminiſtration, de notre Gouvernement, de notre ſituation, c'eſt un cannevas diſpoſé à recevoir tout ce que l'on voudra tracer deſſus.

Il y a 52 * ans que l'Angleterre, moyennant cet établiſſement, n'a connu ni les horreurs de la diſette, ni les inconveniens de la ſuperfluité. Il y a 52 ans qu'aucun Seigneur Anglois n'a reçu de Lettres de ſes Gens d'affaires, qui concluent comme celle que je viens de voir entre les mains d'un Seigneur François. *De mémoire d'homme*, lui mande-t-on, *la recolte n'a été ſi abondante dans ce pays; vos Fermiers ne ſçavent deja plus où loger leurs bleds; par conſéquent vous devez vous attendre à ne pas toucher un ſou de votre terre cette année.*

Telles ſont en abregé les idées que nous avons trouvées dans ce mémoire, un des premiers ouvrages qui ayent été faits ſur la police des grains. Nous avons penſé qu'il étoit de notre devoir de le faire connoître, & de montrer par-là qu'il y a déja longtems qu'il s'eſt élevé parmi nous des voix en faveur de la liberté intérieure & extérieure du Commerce des grains. Cet Ecrit eſt terminé par un projet d'Edit ſur cette matière dont nous ne rendrons pas compte. L'eſſentiel eſt de faire connoître les principes & les faits qui doivent déterminer le jugement qu'on doit porter ſur une queſtion importante. C'eſt aux perſonnes en place à combiner les moyens néceſſaires pour faire exécuter d'une maniere utile à l'Etat le parti qui aura été adopté.

Nous apprenons par l'avertiſſement qui ſe trouve au commencement de ce Mémoire, que l'original en fut remis à M. Orry, au mois d'Octobre de l'année 1742, la Cour étant alors à Fontainebleau; que ce Miniſtre le lut avec application en préſence de l'Auteur, qu'il parut l'approuver, & avoir intention de l'exécuter après un plus ample examen; » mais, ajoute-t-on, il

(*) Il faut ſe ſouvenir que ceci a été imprimé en 1748.

(*) Maintenant 68 ans.

» s'eſt borné à faire donner un Arrêt du » Conſeil, du 17 Septembre 1743, qui a » permis le tranſport des grains, farines » & légumes, d'une Province & d'un Port » du Royaume à l'autre. On ignore ſi c'eſt » à la maladie dont le Miniſtre fut atta- » qué, aux occupations de la guerre, ou » aux vices du projet, que l'inexécution en » doit être attribuée. »

De Rouen, *le* 25 *Mars* 1764.

Le Navire *la Ville du Havre*, Capitaine Marius Claaſſen, du port de 120 tonneaux ou environ, eſt en charge dans ce Port, pour S. Peterſbourg en droiture, & partira le 30 Avril. Ceux qui voudront y paſſer ou y charger des marchandiſes à Fret, s'adreſſeront au ſuſdit Capitaine en ſon bord ou au ſieur Bulgen ſon interprète.

De Bordeaux, *le* 30 *Mars* 1764.

Navires en coutume pour les Iſles.

La Polite, de la Rochelle, Armateur Tavernier, Chevret courtier; les deux freres, du Cap, Armateur Moiſe Raphael, Chevret courtier; le Roi David, de Bordeaux, Armateurs J. J. Boyer & fils, Caubet courtier; le Protecteur, de Bordeaux, Capitaine Guyomard, Armateur Prioreau de la Foſſe, Chevret courtier; le S. Martin, de Bordeaux, Capitaine Vincent, Armateur Dumas, *idem* courtier; le Marquis de Marigny, de Bordeaux, Capitaine Jean Lacoudray, Armateurs David Gradis & fils, *idem* courtier; l'Harmonie, de Bordeaux, Armateur François Seignouret, *idem* Courtier; la Conſtance, de Marſeille, Capitaine Foreſt, Armateur Filhot, Delmeſtre courtier; le Spadille, de Bordeaux, Capitaine Vincent, Armateur Vincent, Chevret courtier; les trois Amis, de Bordeaux, Capitaine Hugonin, Armateurs Frigiere & Barthés, Caubet courtier; la Bonne nouvelle, de Bordeaux, Armateurs Riſteau, pere & fils, *idem* courtier; la Confiance, du Port au Prince, Capitaine Pierre la Funete, Armateurs Frigiere & Barthés, *idem* courtier; le Duc de Bouillon, de Bordeaux, Capitaine Caduſſau, Armateurs Leyſſon & Raveſſies, Chevret Courtier; le S. Pierre, de Blaye, Armateur Allerie, Iude courtier; le Dunkerque, de Bordeaux, Armateur Bruneaud fils, Caubet courtier; les deux Freres, de Quimper, Armateur Corbun, *idem* Courtier; l'Eliſabeth, de Rouen, Armateurs Goudal & Maſſac, *idem* Courtier; le S. François, de S. Vallery, Capitaine Pierre Blavet, Armateur Tavernier, Berliquet Courtier.

De Nantes, *le* 21 *Mars* 1764.

Importation.

De Marſeille, par le Navire *la Diane*, de Marſeille, du port de 150 tonneaux, Me Pierre le Cadre, 274000 ℔ de ſavon; 41 pieces d'huile d'olive; 1600 ℔ de coton en laine; 500 ℔ de coton filé; 1500 ℔ de ſené; 990 ℔ de jalap; 490 ℔ d'encens; 3400 ℔ d'amandes; 2000 ℔ de bois de fuſtel; 16 caiſſes de vin de liqueur; 750 ℔ de ſumac; 200 ℔ de liége en planches; 380 ℔ de ſouffre; 360 ℔ de verdet; 420 ℔ de jujubes; 200 ℔ de pomade; 216 ℔ de gomme arabique; 80 ℔ de capres; 86 milliers de bouchons de liege; 10400 ℔ d'alun; 288 ℔ de tartre; 264 ℔ de jus de limon; 290 ℔ d'yris; 140 ℔ de ſel ammoniac; 1100 ℔ d'eau de la reine d'hongrie; 4300 ℔ de manne; 790 ℔ de drogueries; 490 ℔ de quinquina; 780 ℔ de tamarin; 280 ℔ de figues; 190 ℔ d'eſquille.

De Roterdam, par les Navires l'*Imparfait*, de Rotterdam, du port de 30 tonneaux, Me Vauden Boches, & *la Fortune* de Rotterdam, du port de 100 tonneaux, Me Pieter Vaudermer, 48650 ℔ de fromage; 20910 ℔ de poivre; 15020 ℔ de couperoſe; 190 ℔ de girofle; 5240 ℔ d'alun; 3430 ℔ de bois moulu; 1854 ℔ de clincaillerie; 320 ℔ de jambon; 3900 ℔ de blanc de ceruſe; 20 futailles d'huile de poiſſon; 10050 buches de bois de campéche; 250 ſaumons de plomb; 3680 ℔ de garance; 400 ℔ de plomb à giboyer; 1900 poëles à frire; 800 ℔ de poix de Bourgogne; 1050 ℔ de mine-de-plomb; 14 pieces d'huile de lin; 104 futailles d'huile de morue; 24 barriques de ſouffre; 300 ℔ de merceries; 200 barbençons de terre; 100 caves de 6 flacons; 8 rames de papier.

De Bilbao, par les Navires *le S. Pierre*, de Bilbao, du port de 60 tonneaux, Me Pierre Ydoyaga, *Le S. Sebaſtien*, du port de 66 tonneaux, Capitaine François Dugalde, & *le Saint Nicolas* de Bilbao, du port de 60 tonneaux, Me Antoine Lopes, 38289 ℔ de laine; 30 pots de vin de Rancio; 57200 ℔ de morue ſeche; 400

citrons ; 17685 ℔ de fer en barre.

De Dort, par le Navire l'*Anne & Samuel*, de Dort, du port de 180 tonneaux, Me Sipke Rinkes, 7 tonneaux de feves ; 600 pains de fromages.

D'Hambourg, par le Navire *la nouvelle Societé*, de Breme, du port de 200 tonneaux, Me Johan Wiſchhuſen, 220 planches, 890 ℔ de bœuf ſalé ; 8 caiſſes de thé.

De Dantzic, par le Navire l'*Aſtrée* de Dantzic, du port de 200 tonneaux, Me Johann Havemiſter, 820 planches, 10 matéreaux, 60 ſoliveaux, 18500 douelles de merrain ; 1400 ℔ de cire jaune ; 48 poutres.

De Dublin, par le Navire *le Lizidore*, de Dublin, du port de cinquante-cinq tonneaux, M. Antoine Tipper, trois cens barrils, 50 tierçons de bœuf ſalé, 150 caiſſons de chandelles.

De Corck, par les Navires *la Bretagne*, de Londres, du port de 180 tonneaux, Me Willam Kennedy, & *le Dauphin*, d'Amſterdam, du port de 60 tonneaux, Me Joſeph Callens, 639 cuirs verts en poil ; 1779 barrils, 30 demi d°, 99 tierçons de bœuf ſalé.

De Zzée, par les Navires, *le jeune Jean*, de Zzée, du port de 130 tonneaux, Me Dingeman Smuel, & l'*Amour*, de Zzée, du port de 120 tonneaux, Me Meis Reling, 20 barrils de gaudron ; 4000 ℔ de fromages.

De Conisberg, par le Navire *le May verd*, de Bremen, du port de 200 tonneaux, Me David Reymerts, 19500 ℔ de cordage ; 278 ſoliveaux de ſapin de 30 pieds ſur 6 pouces ; 600 pieces de bois de merrain ; 120 morceaux de bois de chêne de 5 pieds ſur 6 pouces d'épaiſſeur.

D'Oſtende, par les Navires *le jeune Jacob*, d'Amſterdam, du port de 130 tonneaux, Me Dirk Koſter, & l'*Eſperance*, de Terver, du port de 180 tonneaux, Me Pieter Bauman, 6978 planches de ſapin de 9 à 10 pieds de longueur ſur un pouce $\frac{1}{4}$ d'épaiſſeur ; 723 pruſſes ; 2719 planches ; 600 pieces de bois de merrain ; 12 mats ; 18 eſparts ; 618 ℔ de mercerie ; 4 paniers de vin en bouteille.

D'Amſterdam, par les Navires *le jeune Tobie*, de Lemmener en Friſe, du port de 75 tonneaux, Me Eyſe Pieters ; *la Cigogne*, d'Amſterdam, du port de 100 tonneaux, Me Jacob Alberk ; *le jeune David*, d'Amſterdam, du port de 180 tonneaux, Me Thomas Janſe Bakker ; & *la Proſperité*, d'Amſterdam, du port de 60 tonneaux, Me Abraham Bredius, 406 planches de ſapin ; 1177 manches de gaffe ; 40 petits eſparts ; 23876 ℔ de poivre ; 121 barriques, 17 tierçons de bierre ; 850 ℔ de droguerie ; 800 planches ; 33 mats ; 76 groſſes de pipes ; 40780 ℔ de fromages ; 12000 ℔ de cercles de fer, 60 fléches marines ; 5195 ℔ de bloc & mine de plomb ; 7500 d° de plomb à giboyer ; 500 d° d'épiceries ; 760 de bois moulu ; 780 de colle forte ; 12 futailles d'huile de lin ; 1000 ℔ de couperoſe ; 1050 de garance ; 6 futailles d'huile de morue ; 5890 ℔ de clincaillerie ; 1287 douzaines de couteaux flamands ; 45 ℔ de baleine taillée ; 5250 de poëles à frire ; 60 de girofle ; 1200 de fil de fer ; 650 de terre d'ombre ; 500 de mercerie ; 130 d'orpiment ; 20 crics & 20 ℔ de vermillon.

De Dunkerque, par le Navire *le Solide*, de Morlaix, du port de 120 tonneaux, Me Jean Denis Poiret, 7 barrils d'huile de morue ; 103 d° d'harengs forets ; 195 d° d'harengs blancs ; 27870 ℔ de lin ; 66 canons de fer ; 340 boulets ; 24 pierriers ; 151 fuſils ; 900 ℔ de clincaillerie ; 750 de mercerie ; 105 de corne à lanterne ; 1700 aunes de calemande ; 110 aunes de camelot ; 425 aunes de camelot poliniz ; 430 ℔ de fil blanc ; 3 caiſſes d'élixir ; 320 rames de papier gris ; 282 ℔ de bois de ſaſſafras ; 1 jeu de moulin à ſucre peſant 6200 ℔ ; 100 pieces d'indienne.

DE L'ORIENT, *le 26 Mars* 1764.

Importation.

Le Navire *le Jean Baptiſte*, du Cap, Capitaine Bripon, de Retu, eſt arrivé aujourd'hui du Cap, chargé de 1222 balles de poivre peſant 200 milliers ; 100 milliers de bois rouge ; 790 paquets de rottings pour la Compagnie des Indes, & de 203 boucauds, 12 quarts de ſucre terré ; 64 barriques, 38 boucauds, 13 tierçons de caffé ; 455 ℔ d'indigo.

DE DAX, *le 24 Mars* 1764.

Prix courans de quelques denrées pendant les quatre derniers Marchés.

Le 25 Février, *le Froment* s'eſt vendu 3 ″ 9 à 10, a 11 à 12, à 13 ſ ; le 3 Mars 3 ″ 5 a 6, à 9 à 10, à 11 & 12 ſ ; le 17

Mars 3 ℔ 11 à 12, à 14 & 15 ſ la meſure raſe peſant 34 ℔ poids de marc; *le ſeigle* le 2 Fév. 2 ℔ 6 à 7 à 8 & 9 ſ; le 3 Mars le même prix; le 10, 2 ℔ 5 à 6 à 7 a 8 & 9 ſ; le 17 2 ℔ 5 a 6 & 10 ſ la meſure raſe peſant 30 ℔, *le bled d'Inde* le 25 Février, 2 ℔ 3 a 4 & 5 ſ; le 3 Mars, 2 ℔ 2 à 3 a 4 & 5 ſ; le 10 même prix; le 17, 2 ℔ à 4 à 5 & 6 ſ, la meſure raſe peſant 32 ℔; l'*avoine*, le 25 Février 1 ℔ 6 a 10 ſ; le 3 Mars, 1 ℔ 6 à 7 & 8 ſ; le 10 même prix; le 17, 1 ℔ 9 a 10 & 11 ſ la meſure comble peſant 25 ℔; *le panis*, le 25 Février, 1 ℔ 13 à 14 ſ; le 3 Mars, 1 ℔ 13 a 14 a 15 ſ; le 10, 1 ℔ 14 a 15 ſ; le 17, 1 ℔ 13 à 14 a 15 ſ la meſure raſe; *le millet*, le 25 Février, 1 ℔ 19 ſ; le 3 Mars 1 ℔ 18 à 19; le 10, 1 ℔ 19 à 2 ℔, le 17, 1 ℔ 18 a 19 a 2 ℔ la meſure.

Le vin vieux rouge & blanc, s'eſt vendu dans les mêmes Marchés, 81 à 84 ℔ la barrique, contenant 300 pintes de Paris; le vin nouveau s'eſt vendu 60 ℔.

La meſure a Dax eſt la même pour tous les grains, & la différence du poids ne vient que du meſurage comble ou ras, & de la différence de la pésanteur ſpécifique de chaque grain; il ſe vend ici depuis longtems de très-bon ſeigle étranger, mais dont le prix reſte toujours au-deſſous de celui du pays de 2 à 3 ſ par meſure.

Cet article nous a été fourni par un de nos Abonnés, qui nous écrit qu'il nous fera paſſer pendant quelque tems les prix courans de certaines denrées, & qu'il les relevera exactement ſur le regiſtre que le Greffier de l'Hôtel-de-Ville a ſoin de tenir à cet effet. « Il ſeroit à ſouhaiter, Monſieur, *ajoute-t-il*, qu'ils vous parvinſſent directement, & avec les mêmes précautions des Villes du Royaume où ſe tiennent les principaux Marchés.»

Nous recevrons toujours avec reconnoiſſance tout ce qui nous ſera adreſſé dans la vûe de la plus grande utilité générale. Cet ouvrage doit être conſidéré, bien moins comme l'ouvrage des particuliers, que comme celui des Citoyens zèlés pour le progrès des faits utiles au Commerce & aux Négocians. Nous prions toutes les perſonnes, en état de nous en fournir ſur la vérité deſquels on puiſſe compter, de nous les communiquer. Si chaque particulier fait attention, qu'en répandant ſes lumieres, il mettra peut-être pluſieurs de ſes Compatriotes ſur la voie d'augmenter leur fortune privée, & de faire acquérir à la nation une nouvelle branche de Commerce & d'Induſtrie, pourra t il ſe refuſer à nos inſtances? Une des principales cauſes de l'état floriſſant du Commerce, & de tous les travaux lucratifs chez nos voiſins, c'eſt la perſuaſion où ſont parmi eux les bons Citoyens qu'ils doivent s'entrecommuniquer tout ce qui peut accroître la ſomme des connoiſſances ſolides. Leurs papiers publics très-multipliés, & lus par le Peuple même, ſont une preuve frapante de ce que nous avançons. Il reſulte de cette communication réciproque de vûes, de faits, d'obſervations & de découvertes économiques que rien n'échappe au Public de ce qui peut augmenter ou diminuer les avantages de la nation.

PRIX DES GRAINS *vendus dans la Halle de Paris, le Mercredi* 11 *Avril* 1764.

	℔	ſ	d		℔	ſ	
Froment, *le ſeptier*, peſant 240 ℔ . .	13						
Pluſieurs ont vendu,	11			à	12	10	
Meteil , . . , . .							
Seigle, ...	6			à	6	10	
Orge, ...	5	10		à	6		
Avoine	10	10		à	16	5	
Lentilles, ...	10			à	28		
D° à la Reine. . . .	15						
Haricots, ...	9			à	22		
Ronds	14			à	16		
Pois gris	9			à	12		
Pois verds, ...	10			à	32		
Feverolles	10			à	11		
Veſce	10			à	11		
Féves ſuiſſes . . .	8			à	18		
Navette	28			à	32		
Chenevis	13	15		à	14		
Sarraſin	6			à	7	10	
Millet	18			à	19		
Senevé							
Lin, ...							
Sainfoin	8			à	9		
Farine blutée, *le boiſſeau*, ...	21	9		à		28	
Rémoulage	16			à		30	

PRIX DES GRAINS *vendus en ſacs ſur le Port de la Grêve, du 9 au* 11 *Avril.*

	℔	ſ		℔	ſ	
Froment, *le ſeptier*,	14 ℔	15				
Pluſieurs ont vendu	12	5	à	13	10	
Orge.	6		à	5		
Veſce	12		à	12	10	
Avoine en ſacs. . .	15					
Avoine en *banne*,	13		à	13	10	
Farine blutée , . .	30					

CHANGE DE LONDRES
avec différentes Places de l'Europe, le 3 Avril 1764.

Amſterdam, 2 uſances ½	36	6
D° a vue	36	4
Rotterdam 2 uſances ½	36	6
Hambourg 2 uſances ½	35	
Paris,	30	5/16
D°. 2 uſances.	30	1/16
Bordeaux, 2 uſances.	30	
Cadix	37	3/4
Madrid	37	7/8
Bilbao.	37	7/8 à 3/8
Livourne	47	5/8
Gênes	47	
Veniſe.	49	7/8
Liſbonne	5	5
Porto	5	4
Dublin.	8	1/4
Agio de la banque d'Holl.	3	1/8 a 1/4

Prix des Matieres d'or & d'argent, & de la Cochenille, à Londres le même jour.

Or en eſpéces	3 ℔	18 ſ	3 d
D°. en barres	3	18	3
Piéces de huit, appellées Grandes Pillares.		5	2
D°. petites		5	2
Grandes Mexicaines		5	2
D°. petites.		5	2
Argent en barres.		5	3 1/8
Cochenille la ℔	1	3 ſ 9 d à	14 ſ

PRIX DES FONDS PUBLICS EN ANGLETERRE, *le même jour.*

Actions de la Banque.	fermé.
De la Com. des Indes.	fermé
Actions de la Mer du Sud.	95
Anc. Ann. de la M. du S.	fermé.
D°. Nouvelles.	83 3/4
D°. réduites à 3 p °/°	fermé.
D°. conſolidées à 3 p. °/°.	85 à 84 7/8
De la C. des I. à 3 p °/°.	fermé.
D°. de 1751, à 3 p °/°	83 1/8
D°. de la B. 1756 à 3 ½ p. °/°.	86 3/4
D°. 1758 a 3 ½ p °/°.	
D°. 1762 à 4 p °/°.	96 3/8 à 1/2
Bill. de la C. des I. prime.	au pair.
De l'Ech. 1763.	
Eſcompte.	3 ſ
De la Marine payable en Mars.	
Eſcompte.	
Annuités à longs term.	26 1/4
Souſcriptions 1763.	fermé
De la Marine à 4 p °/°	
D°. à 4 p. °/°. 1763.	

COURS DES CHANGES ET EFFETS PUBLICS *à Paris, le 11 Avril 1764.*

Changes.

Amſterdam	55	1/8 à 1/2
Londres.	30	3/4
Hambourg	180	
Madrid	15	1 ſ 6 d
Cadix.	15	1 à 6 d
Livourne	94	3/4
Lyon, Pâques		7/8

Effets publics.

Actions des Fermes.	1012	1/2
Amortiſſ.		
Duplicata		
3e. Lotterie.		
2 ſ p ℔.		
Emprunt, 50 millions	8	1/2
Annuités	475	
Coupons	95	
Colonies,	7	
Récepiſſé des Monnoyes,		

Compagnie des Indes.

Actions	825	
Emprunt.	465	
Promeſſes.	8	1/2

Epoques de la quatriéme Lotterie.

6e	
12.	9
8 à 10	9

Contrats.

Bretagne	8	
Cuirs à 3 pour °/°	55	1/2
4 p °/°		
Sur la Ville de Paris		

Prix du Foin & de la Paille à Paris, le 10 Avril 1764.

Le foin s'eſt vendu à la porte S. Michel 35 à 40 ℔ le cent ; la paille a été vendue à la porte S. Martin 14 à 16 ℔ le cent.

Etiage de la riviére de Seine,

La Riviére étoit le jeudi 12 Avril 1764 à 4 pieds 3 pouces au-deſſus des plus baſſes eaux.

A Paris, de l'Imp. de VALLEYRE *pere, rue S. Severin.*

GAZETTE DU COMMERCE.

ANNE'E 1764. Du Samedi 21 Avril.

DE LONDRES, *le 25 Mars* 1764.

UN Pêcheur a trouvé il y a quelque tems parmi les rochers qui ſont près de Belfort en Irlande, un bloc d'ambre gris peſant 100 lb, qui a été eſtimé par les connoiſſeurs, être égal en bonté à celui que l'on importe des Indes Orientales, & valoir 100 " ſterlings.

DE ROUEN, *le 5 Avril* 1764.

La Galiote *Ons Genoegen*, du port de 120 tonneaux ou environ, Capitaine Jan Jacobs, Hollandois, eſt en charge dans ce Port, & partira pour Cadix le 30 Avril 1764 préfix. Ceux qui voudront y paſſer ou y faire charger des marchandiſes à fret, s'adreſſeront à Mrs. Ch. Bourniſſen & Fils, Négocians à Rouen, & audit Capitaine en ſon Bord, ou au ſieur Baubé ſon Interprete, demeurant rue & Place du vieux Palais.

DE MORLAIX, *le 6 Avril* 1764.

La *Marianne*, Vaiſſeau de 140 tonneaux environ, armé de 6 canons, avec un équipage proportionné, Cap. le ſieur Jacques Capony, eſt en charge pour la Guadaloupe, & partira dans tout le mois prochain.

Ceux qui voudront y charger, s'adreſſeront à M. Mazurié, Négociant & Armateur de ce Navire.

DE PARIS, *le 7 Avril* 1764.

Lettre à l'Auteur de la Gazette du Commerce.

Je viens de lire, Monſieur, dans votre N°. 28, la replique à la réponſe que j'ai faite N°. 20, à une Lettre inſérée N°. 18 ſur l'exportation des grains. Cette matière eſt trop capitale dans l'Adminiſtration, pour ſe livrer déſormais à ces ſortes de diſcutions : & le premier Acte de patriotiſme doit être d'obéir aux loix de ſon pays. Je me bornerai donc au fautes, & aux contradictions qu'on m'impute.

Je rends avec empreſſement juſtice aux motifs de mon Adverſaire, ſur la déclaration qu'il en fait, je n'ai dû, ni voulu pénétrer le for intérieur ; mais ma réflexion ſur l'art dangereux de convenir des vérités pour en arrêter l'effet, n'eſt que trop appuyé ſur l'expérience des hommes : elle a été préſentée d'une maniére ſi générale, qu'elle ne peut bleſſer un cœur droit, quoiqu'elle ſoit peut-être capable de lui inſpirer des ſcrupules ſur l'opinion qu'il a embraſſée.

On me reproche d'avoir ignoré deux fautes capitales des Anglois dans l'établiſſement de leur police : la premiere remarquée dans les Elemens du Commerce, eſt la dépenſe ſuperflue, dont la gratification a chargé l'Etat. Je crois en effet avoir lû ce Livre-là ; & la réflexion me paroit juſte : mais peut être l'Auteur ignoroit-il à quelle occaſion cette gratification fut établie en Angleterre.

Le Roi Guillaume demanda des ſubſides à la Nation ; ils portoient ſur les terres, & les propriétaires ſe plaignirent que les denrées n'avoient pas de débouché ; que dès lors ils étoient dans l'impuiſſance de ſécourir l'Etat. Le Gouvernement ſoutint habilement ſon opération de finance par l'établiſſement de la gratification, qui ferma la bouche aux propriétaires des terres, & leur aſſura une richeſſe ſans laquelle l'Etat eût continué d'être pauvre.

Cette gratification peut donc n'être pas